

Convention citoyenne Macron : un leurre et un cheval de Troie...

Le président Macron vient d'annoncer le lancement d'une « convention citoyenne » dédiée aux rythmes scolaires ; ce n'est pas qu'une diversion ! C'est aussi le cheval de Troie de nouvelles expérimentations pour aller plus loin dans la casse du statut des enseignants. Une « Convention citoyenne » ? Pendant que se prépare un budget 2026 avec au minimum 40 milliards d'euros de coupes supplémentaires... et déjà des crédits du budget 2025 gelés (95 millions enlevés à l'enseignement scolaire » et 493,3 millions à la recherche et à l'enseignement supérieur...). **Cette opération vise d'une part à détourner l'attention des véritables problèmes de l'École et d'autre part à avancer dans la territorialisation de l'École et la mise en cause de notre statut national de fonctionnaires d'État...**

Classes chargées, fermeture de classes, manque de remplaçants, manque de structures et d'enseignants spécialisés, inclusions par défaut d'enfants à qui l'accès aux établissements médico-sociaux est refusé faute de places, manque d'AESH, réunionite qui alourdit la charge de travail, pas de médecine du travail, incivilités, agressions... Cette situation de délabrement des conditions de travail des personnels et des élèves s'aggrave avec le budget d'austérité 2025. **Rien n'est épargné !**

Pourtant, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne : le budget a reconduit les 200 milliards d'euros offerts au patronat sous forme d'exonérations de cotisations sociale et de déductions fiscales et la fraude et l'optimisation fiscale s'élève à 100 milliards. Et les scandales des institutions scolaires catholiques, Bétharram et Stanislas entre autres, dans lesquels les plus hauts sommets de l'État sont mouillés jusqu'au cou, ont mis en lumière les montants astronomiques d'argent public versé à ces établissements privés sous contrat pendant que l'École publique manque de tout.

Alors que l'Etat annonce la fin des aides péri-éducatives pour les communes à 5 jours à la rentrée 2025, alors que 96% des communes en France qui sont revenues à la semaine de 4 jours grâce aux mobilisations organisées par FO, alors que plus de 70% des écoles publiques fonctionnent sur 4 jours, alors que les décrets Peillon-Hamon-Blanquer sur les rythmes scolaires sèment la confusion et la division entre les collègues, le président Macron voudrait lui aussi bernier personnels et parents d'élèves avec de belles promesses pour « adapter l'Ecole au rythme des enfants ».

Personne n'est dupe des manœuvres du président de la République

Les enseignants et les AESH des écoles ne sont pas dupes. Ils savent que rien n'est bon pour l'école Publique sous l'ère Macron ! Ils savent que le président Macron ne retiendra uniquement que ce qu'il veut imposer depuis bien longtemps : adapter le calendrier de l'année scolaire aux desideratas des élus locaux et imposer son principe « travailler toujours plus...en gagnant toujours moins ». Ils savent que le président Macron veut aller plus loin dans la flexibilité et l'annualisation des horaires de travail voire même les augmenter. Ils savent que le président Macron veut donner encore plus de pouvoir et de prérogatives aux collectivités territoriales sur l'organisation du temps scolaire comme les ministres Peillon, Hamon et Blanquer l'ont permis avec les semaines scolaires à géométrie variable que subissent encore des communes où le mercredi matin est toujours travaillé. **En réalité, voilà ce qui se profile sous couvert des « temps de l'enfant » ; le gouvernement développe à grande échelle l'emploi de contractuels enseignants comme le permet la loi Dussopt et refuse un statut de fonctionnaire aux AESH.**

Le SNUDI-FO 35 ne cautionnera pas cette « convention » qui est une diversion pour ne pas répondre à la colère et à l'épuisement des collègues et un cheval de Troie pour poursuivre les attaques contre notre Statut et alourdir nos obligations de service. Le SNUDI-FO 35 réaffirme ses revendications :

**4 jours pour tous sur 36 semaines !
Pas touche au calendrier scolaire !
Pas touche à nos statuts nationaux !
Pas touche à nos obligations de service !
Abrogation des décrets Peillon-Hamon-Blanquer !**

**C'est dans ce contexte, que le SNUDI-FO 35 appelle avec le SE-UNSA 35 à la grève
le jeudi 22 mai et à se rassembler place de la République à Rennes à 12h30.**